|  |  |
| --- | --- |
|  | Agence fédérale des médicaments et des produits de santé  Federaal agentschap voor geneesmiddelen en gezondheidsproducten  Eurostation II – Place Victor Hortaplein 40/40  1060 Brussel-Bruxelles |

Management Support

|  |
| --- |
| **COMITÉ DE TRANSPARENCE 66 – PROCÈS-VERBAL**  **23.05.2017 – 8E363 – 10h** |

**1. Approbation de l’ordre du jour**

# L’ordre du jour est approuvé.

**2. Approbation du rapport de la réunion du 03.05.2017**

Le rapport de la réunion du 3 mai 2017 est approuvé.

**3. PRÉSENTATION CLÔTURE DES COMPTES 2016**

Les membres prennent connaissance de la présentation concernant la clôture des comptes 2016.

**4. budget 2018**

L’AFMPS présente le budget 2018, tel que celui-ci a été introduit auprès des autorités budgétaires.

**5. modification des lois et arrêtés en fonction du budget 2018**

L’AFMPS présente la note avec les modifications de la législation en fonction du budget 2018.

**6. demande d’avis : projet d’arrêté royal médicaments orphelins**

L’AFMPS brosse un tableau du contexte et du contenu du projet d'arrêté royal. Le Comité de transparence émet un avis favorable concernant le projet, en application de l'article 13, § 2, de la loi du 20 juillet 2006 relative à la création et au fonctionnement de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé.

**7. méthodologie reporting KPI**

La note est présentée.

L'occasion est offerte aux membres de transmettre leurs remarques sur la liste des quinze processus et KPI correspondants au plus tard pour début juin.

**8. Feedback zbb-steering committee 17.05.2017**

L’AFMPS parcourt les slides qui ont été présentés au *steering committee* du ZBB du 17 mai dernier.

La présidente conclut après la discussion que, pour l'établissement du plan opérationnel, il faut tenir compte des recommandations de Deloitte.

**9. plan de management afmps 2017**

Le plan de management 2017 de l'AFMPS qui a été approuvé, a été transmis aux membres.

En septembre, le bilan du premier semestre sera présenté au Comité.

Pour les années suivantes, un calendrier du Comité de transparence sera établi avec les moments auxquels des décisions concernant le budget, le plan opérationnel, le rapportage comité d’audit, etc. devront être prises.

**10. état d'avancement du budget reporting tool**

Ce point a déjà été abordé lors de la discussion du point 8 de l'ordre du jour (cf. *supra*).

**11. DIVERS**

- Mesea : L'AFMPS travaille à une révision fondamentale du système qui nécessite quelques choix. Une réunion à ce sujet sera organisée avec les représentants du comité avant les vacances d'été.